

ORDRE DU JOUR

Conseil municipal

Type de séance : Ordinaire

Date de la séance : Lundi 8 juillet 2024

Début de la séance : 20 h

Emplacement : Salle du conseil, Hôtel de ville, 5801 boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec

Membres

Maire Mitchell Brownstein

Conseiller Oren Sebag District 1

Conseiller Mike Cohen District 2

Conseillère Dida Berku District 3

Conseiller Steven Erdelyi District 4

Conseiller Mitch Kujavsky District 5

Conseiller Lior Azerad District 6

Conseiller Sidney Benizri District 7

Conseillère Andee Shuster District 8

Participez virtuellement ou en personne

Le public peut assister à la réunion du Conseil en personne ou par vidéoconférence.

Le lien pour la vidéoconférence se trouve à l'adresse suivante :

www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Le public peut poser une question pendant la période de questions de l'une des deux façons suivantes :

1. *Poser une question en personne dans la salle du Conseil.* Pour poser une question en personne, remplissez le formulaire de la période de questions à votre disposition à l'entrée de la salle du Conseil. Le formulaire vous demande votre nom et votre adresse.
2. *Soumettre une question par écrit à l'avance.* Soumettez une question par écrit avant 17 h le jour de la réunion en utilisant le formulaire web à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Les séances du Conseil sont diffusées en direct et archivées à l'adresse www.CoteSaintLuc.org/fr/seances.

Règles de la période de questions

- La Ville de Côte Saint-Luc permet aux résidents et aux non-résidents de poser des questions en français et en anglais lors des séances du Conseil.
- Toute personne souhaitant poser une question doit, au début de la séance du Conseil, remplir le formulaire à cet effet qui se trouve à l'entrée de la salle du Conseil.
- La période de questions d'une séance du Conseil est limitée à trente (30) minutes, mais elle peut être prolongée sous réserve de l'approbation de la majorité des membres du Conseil présents. Compte tenu de cette limite de temps et du souhait de permettre au plus grand nombre possible de personnes de poser des questions, chaque personne dispose de trois (3) minutes pour poser une (1) question et une (1) question de suivi au maire.
- Avant de poser une question, chaque personne doit indiquer son nom en entier.
- Après la discussion des points à l'ordre du jour, il y a une deuxième période de questions. Au cours de cette deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur des points à l'ordre du jour.
- Personne ne peut utiliser un langage violent, offensant ou irrespectueux lorsqu'il pose une question au maire.
- Lors d'une assemblée spéciale, les questions doivent se limiter aux points inscrits à l'ordre du jour.

- **Règles de la deuxième période de questions:**

La discussion des sujets à l'ordre du jour du Conseil est suivie d'une deuxième période de questions. Pendant la deuxième période de questions, les participants peuvent uniquement poser des questions sur les points à l'ordre du jour du Conseil. Veillez noter qu'il n'y a pas de deuxième période de questions pendant les réunions spéciales du Conseil. Le public peut poser une question pendant la deuxième période de questions en personne ou via le formulaire en ligne.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR POUR LA SÉANCE DU 8 JUILLET 2024

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

3. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- Procès-verbal de la séance spéciale du conseil du 17 juin 2024 à 19h50
- Procès-verbal de la séance ordinaire du 17 juin 2024 à 20 h

4. AFFAIRES DÉCOULANT DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

5. CORRESPONDANCE GOUVERNEMENTALE

6. RAPPORTS MENSUELS DES SERVICES ET RAPPORTS DU CONSEIL

- Bibliothèque publique Eleanor London Côte Saint-Luc
- Finances et Technologies de l'information
- Services juridiques et Greffe
- Loisirs et Parcs
- Affaires publiques et Communications
- Protection civile
- Travaux publics
- Ressources matérielles et Conseil général
- Développement urbain

7. FINANCES ET TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

- Résolution pour l'approbation des dépenses pour le mois de juin 2024
- Renouvellement d'un contrat pour les licences informatiques d'un système de gestion des cas ainsi que d'un système de gestion de la relation client (K-149-24-25)

8. DIRECTION GÉNÉRALE

- Autorisation de procéder à un règlement avec le fournisseur précédent de la ville pour l'entretien de l'aréna Samuel Moskovitch concernant les dommages subis par le compresseur de glace

9. RESSOURCES HUMAINES

- Embauche d'employés cols blancs – postes auxiliaires – Service des Loisirs et des parcs

10. SERVICES JURIDIQUES ET GREFFE

- Règlement 2629 à être intitulé : « Règlement pour régler le stationnement et la sécurité publique »
 - Avis de motion
 - Dépôt du projet de règlement

11. LOISIRS ET PARCS

- Règlement 2627 à être intitulé : « Règlement 2627 établissant la grille tarifaire pour les activités culturelles, sportives et récréatives pour l'automne 2024 et l'hiver 2025 »
 - Adoption

12. TRAVAUX PUBLICS

- Octroi d'un contrat pour la réparation du pont élévateur au garage municipal des Travaux publics (K-130-24)

13. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'INGÉNIERIE

- a. Octroi d'un contrat pour la construction d'un passage piétonnier protégé sur le chemin Kildare entre avenue Glenarden et Fairside (K-145-24)
- b. Octroi d'un contrat pour la rénovation de l'arrêt-balles du terrain de baseball au parc Pierre Elliott Trudeau (K-137-24)

14. DÉVELOPPEMENT URBAIN – DIVISION DE L'URBANISME

14.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIA)

14.1.1 5761 McMurray

14.1.2 6609 Nice

14.1.3 6807 Korczak

14.2 Dérogation mineure

14.2.1 5527 Westbourne

14.2.2 5739 Wildwood

15. Position sur les points soulevés à la prochaine réunion du conseil d'agglomération de Montréal

16. AUTRES AFFAIRES EN COURS

17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18. LEVÉE DE LA SÉANCE